

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2017 A 18 H 00

Présents : BERTHIER Jean Pierre, DERRIER Gilbert, DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël, FARGE Caroline, FONTAINE Patrice, PRUVOT Alban, TARAVEL Thomas, TROCHET Didier.

Excusée : EL HORFI Sihame (Procuration à BERTHIER Jean Pierre)

Absent : SANCHEZ Thierry

Secrétaire de séance : FARGE Caroline

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour la question suivante :

« Remboursement de frais à un élu ». Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de cette question.

La séance est ensuite suspendue pour permettre à Monsieur CHAPPELLAZ de la société Denis CHAPPELLAZ Conseils de présenter au conseil municipal le budget primitif de la commune.

La séance reprend à 19 H 15.

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des présents et représentés :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu des séances du 7 et 30 décembre 2016,
- **VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 2017 de la commune comme suit
 - Dépenses et recettes de fonctionnement 3 801 804.00 €
 - Dépenses et recettes d'investissement 551 000.00 €
- **SURSEOIT A STATUER** sur le vote du budget primitif du cinéma,
- **SURSEOIT A STATUER** sur le vote du budget primitif de la station-service,
- **DECIDE**, à l'unanimité, de maintenir les tarifs de location des aquabikes définis par la délibération du 10 octobre 2016 soit :
 - Location en cours collectif : 12.00 € la séance de 45 minutes
 - Location en usage libre : 5.00 € la séance de 45 minutes
- **VALIDE**, à l'unanimité, les modifications des prix des carburants, intervenues depuis le 30 décembre 2016,

- **S'OPPOSE**, à l'unanimité, au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan,
- **DECIDE**, à l'unanimité, de rembourser à Madame Caroline FARGE BERTOLO, 2^{ème} adjoint, la somme de 32.57 € correspondant à l'achat de petit matériel pour le compte de la commune,
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels susvisé, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels susvisée, avec effet au 1^{er} janvier 2017, pour une durée de un an renouvelable deux fois, par tacite reconduction et **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017,
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'allouer à l'école primaire publique de la Toussuire une subvention de 1 714.20 €, soit 142.85 € par enfants domiciliés à Villarembert,
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'allouer à l'association REGUL MATOUS une subvention de 100.00 €,
- **DECIDE** de fixer les tarifs de la patinoire, pour la saison d'été 2017, comme suit :

Entrée enfants de – de 5 ans / seniors + de 75 ans / personnes à mobilité réduite	Gratuit
Entrée Enfant de 5 à 11 ans	2.00
Entrée + de 12 ans	2.00
Pass Partout adulte	1.00
Pass Partout enfant	1.00

Fait et délibéré en séance.

Le Maire,

Jean Pierre BERTHIER

